

2 DÉCEMBRE 1918

63

40

E 2001 (B) 1/81

*Le Ministre de Suisse à Rome, G. Wagnière,
au Chef du Département politique, F. Calonder*

RP n° 43

Rome, 2 décembre 1918

Le représentant d'un pays de l'Entente m'a dit ce qui suit.

Les Alliés sont extrêmement pressés de conclure la paix et l'on peut être certain que les négociations ne traîneront pas. Nous n'aurons pas une seconde édition du congrès de Vienne.

Cette hâte se justifie par deux raisons principales. La première est la crainte du bolchevisme en Allemagne. A vrai dire, personne n'admet que l'Allemagne puisse tomber aussi bas que la Russie dans le désordre et le crime; mais l'incertitude internationale actuelle n'est pas propice au rétablissement d'un état de choses régulier. Il faut donc en finir au plus tôt et ne pas attendre non plus que l'Allemagne se désagrège en divers Etats qui ne se considéreraient plus solidaires les uns des autres vis-à-vis du vainqueur. Cette solidarité de l'Allemagne entière est une condition imposée par les Alliés. Une fois qu'elle aura été reconnue ils auront le moyen de favoriser dans la suite les Etats du sud au détriment de la Prusse par des concessions de nature commerciale.

Le second motif pour lequel les Alliés sont pressés d'en finir est la Russie. Il leur est impossible d'arrêter une ligne de conduite bien définie à l'égard de cet infortuné pays aussi longtemps que la paix n'est pas conclue.

Pour obtenir de l'Allemagne les indemnités considérables qu'elle sera tenue de payer, les Alliés envisagent non seulement l'occupation de toute la rive gauche du Rhin, mais également l'exploitation des grandes ressources de l'Etat, telles que les chemins de fer, les tabacs, etc. Toutes ces conditions seront discutées entre Alliés seulement. Quand ils se seront mis d'accord, elles seront présentées à l'Allemagne qui n'aura qu'à les accepter telles quelles.

Une des questions les plus délicates qui se présentera dans la conférence des Alliés concerne la rive de l'Adriatique. Mon interlocuteur croit, cependant, qu'on arrivera facilement à un accord. L'Italie a pris le plus pour obtenir le moins. Elle se déclarera disposée à céder aux Yougo-Slaves tel ou tel port contre des compensations coloniales ou dans la mer Egée, ou en Asie Mineure. Les Italiens n'ont contre eux, en somme, que les Français. Les Anglais se montrent déjà beaucoup moins intransigeants.

Au sujet de la Société des Nations, mon interlocuteur m'a exposé son idée qui serait la suivante:

Cette société serait formée par les pays de l'Entente. Les statuts en seraient réglés par eux seuls. Après quoi on admettrait d'autres Etats à faire partie de cette compagnie à condition qu'ils en acceptent les lois. J'ai répondu que jamais la Suisse n'admettrait cette façon de procéder et qu'elle entendait être consultée sur la constitution de cette société au même titre que les autres Etats. Mon interlo-

cuteur s'est contenté de sourire. Il pensait, sans doute, que l'on nous répondrait que nous n'avons pas fait la guerre et que, par conséquent, nous n'avons pas voix au chapitre.

Heureusement que nous avons pour nous l'Amérique. Le jour même je voyais M. Page, Ambassadeur des Etats-Unis, qui est un grand admirateur de notre pays et qui m'a répété ce qu'il me dit souvent: «que notre pays devait servir de modèle à la future société des nations.»

J'ai de plus en plus l'impression que l'Amérique est le seul Etat sur lequel nous puissions entièrement compter dans les grands débats qui vont s'ouvrir. C'est aussi l'impression de mon collègue de Suède qui partage mes appréhensions sur le sort réservé aux pays neutres. Il estime, comme moi, que nos pays ne doivent rien négliger pour arriver à établir une ligne de conduite commune entre Etats neutres et pour faire valoir nos droits auprès du seul pays qui s'inspire réellement d'idées de justice internationale: les Etats-Unis d'Amérique.

[...]¹

Vous connaissez les propositions de M. Nitti au sujet de la situation financière. Toutes les mesures exceptionnelles prises au cours de la guerre en faveur de l'Etat et des communes continuent à être appliquées: impôts directs ordinaires, et extraordinaires sur les revenus, impôts indirects sur les objets de consommation, taxes de registres et de timbres; tous les objets de monopole continuent à être vendus au même prix: les cigares qui coûtaient deux sous avant la guerre se paient maintenant trente centimes, et ainsi de suite. M. Nitti a défendu avec habileté et succès les nouveaux monopoles. Le socialisme d'Etat s'établit même dans les pays à traditions libérales. L'Etat italien ne vendra pas seulement le tabac, la poudre, la quinine, l'alcool dénaturé, mais aussi le charbon, le blé, le café, le thé, le sucre, le pétrole, la benzine et d'autres huiles minérales, etc. etc. Ces monopoles, surtout celui du charbon, rencontrent une très vive opposition qui se manifeste surtout dans les Chambres de Commerce. Les journaux vous renseigneront à ce propos. Si toutefois vous désirez des informations sur quelque point spécial, je vous serais obligé de me le faire savoir.

1. *Suivent quelques informations sur la situation en Yougoslavie.*